

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA LIGUE NORD PAS DE CALAIS DE FOOTBALL

SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016 LESQUIN (59)

CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES

DISTRICT ARTOIS

500.115 STADE BETHUNOIS – 500.133 ST HENINOIS (représenté) – 500.148 US OUVRIERE BRUAY LABUISSIERE – 500.157 USA LIEVIN (représenté) – 500.181 – 500.182 US NOEUXOISE – 500.277 LES CARABINIERS DE BILLY MONTIGNY – 500.369 RC LENSOIS – 500.425 US ST POL S/TERNOISE – 500.460 SC PRO PATRIA WINGLES – 500.461 ETS BULLY LES MINES – 500.469 ETS DISTRICT D'ISBERGUES – 500.487 US ROUVROY – 500.505 AVT G GRENNAY (représenté) – 500.525 AS BARLIN – 500.864 AS STE BARBE OIGNIES – 500.871 RC SAINS EN GOHELLE (représenté) – 500.877 CLUB SPORTIF AVIONNAIS – 500.902 US BIACHOISE – 500.929 EC MAZINGARBE (représenté) – 500.942 US VIMY – 500.974 A ANCIENS ELEVES EVIN MALMAISON (représenté) – 500.989 FC ESPE LA BASSEE – 500.993 S PERNES EN ARTOIS (représenté) – 501.018 ACHICOURT SPORTING CLUB FOOTBALL (représenté) – 501.023 AM ANCIENS ELEVES DOURGES – 501.061 OM AIRE S/ LA LYS – 501.096 US ABLAIN ST NAZAIRE (représenté) – 501.134 AMS COURRIEROISE – 501.135 ETS LABEUVERIERE – 501.172 US NOYELLES S/LENS – 501.207 AMIS DE BEURAINS – 501.208 ES LAVENTIE – 501.216 EST CALONNE LIEVIN – 501.240 AS LOISONAISE – 501.299 US ST MAURICE LOOS EN GOHELLE – 509.209 US LAPUGNOY (représenté) – 511.297 CS POP ST PIERRE LES AUCHEL (représenté) – 512.208 US BILLY BERCLAU – 512.333 US BEUVRY (représenté) – 513.452 US COURCELLOISE – 514.213 US ANNEZIN (représenté) – 514.721 AM ANCIENS ELEVES AIX NOULETTE (représenté) – 515.005 E DE VENDIN LE VIEIL – 515.775 US VERMELLOISE – 516.057 MONTIGNY EN GOHELLE FC – 516.889 ES DE ROEUX – 517.435 SC AUBINOIS – 518.773 SC ST NICOLAS LEZ ARRAS – 518.987 US HESDIGNEUL – 519.241 FC SERVINS VERDREL – 519.474 ETS ANZIN ST AUBIN (représenté) – 520.073 ETS CHOCQUOISE – 521.009 CS POGON AUCHELLOIS (représenté) – 521.103 OSC DE VITRY (représenté) – 521.366 US LESTREM (représenté) – 521.439 JS ECOURT ST QUENTIN – 521.442 ETS STE CATHERINE (représenté) – 521.804 AS BAILLEUL SIRE BERTHOULT (représenté) – 521.810 US HOUDIN (représenté) – 522.128 FC AM LAIQ HINGES (représenté) – 522.277 C OUV S MARLES LOZINGHEM (représenté) – 522.858 AS VIOLAINOISE – 523.106 AS AUCHY LES MINES – 524.501 ESP S HAILLICOURT – 524.502 AJ DE NEUVILLE – 524.751 FC DAINVILLOIS (représenté) – 525.577 AS MAROEUILLOISE (représenté) – 526.218 CS HABARQUOIS (représenté) – 526.221 US CROISILLES (représenté) – 526.611 US FLORINGHEM – 526.658 US GONNEHEM BUSNETTE (représenté) – 526.818 AVS PONT A VENDIN (représenté) – 526.824 FC ESTEVELLES (représenté) – 527.019 ENT S BUISSY BARALLE – 527.023 DIABLES ROUGES LAMBRES LES AIRES (représenté) – 527.651 AMS SAILLY LABOURSE (représenté) – 527.797 LES INTREPIDES NORRENT FONTES (représenté) – 528.659 US GIVENCHY – 528.660 DIVION UNION CLUBS (représenté) – 529.518 FC CITE 6 CALONNE RICOUART – 529.553 ETS HAINES (représenté) – 529.555 ETS ST LAURENT BLANGY (représenté) – 530.457 ETS SAULTY (représenté) – 531.561 FC BOUVIGNY BOYEFFLES – 532.303 AVO HERMIES (représenté) – 532.312 JS ACHIET LE PETIT (représenté) – 532.366 RC LOCON 2000 – 533.005 AS ROCLINCOURT (représenté) – 533.492 DYNAMO FOSSE 4 CARVIN – 534.158 FC CAMBLAIN CHATELAIN (représenté) – 534.370 TORTEQUENE FC (représenté) – 534.489 FC CUINHUY – 536.163 FC TILLOY LES MOFFLAINES – 537.017 ENT S BOIS BERNARD ACHEVILLE (représenté) – 537.287 O LIEVIN (représenté) – 538.015 US PAS EN ARTOIS (représenté) – 538.019 US MONCHY AU BOIS – 538.125

ASC CAMBLAIN L ABBE – 538.702 US MONCHY BRETON (représenté) – 539.730 US HAM EN ARTOIS (représenté) – 540.567 BONNIERES AS (représenté) – 540.755 AS DE LA VALLEE DE LA TERNOISE (représenté) – 540.861 UAS HARNES – 540.914 A JEUNESSE DE RUITZ – 541.748 SLC DE POMMIER (représenté) – 546.983 ARRAS FA – 548.241 FC BUSNES – 549.473 ENT S VAL SENSEE (représenté) – 549.596 SUD ARTOIS F BEAUMETS WANQUETIN – 549.985 FC DE BEAUMONT (représenté) – 550.303 ENT S DOUVVIN – 551.198 THELUS FOOTBALL CLUB (représenté) – 551.433 FUTSAL CLUB DOURGES – 551.540 US GRENAY - 552.190 SC ARTESIEN – 552.251 AFC LIBERCOURTOIS (représenté) – 552.255 OS ANNEQUIN (représenté) – 552.386 LES SUPPORTERS DE L'ASSB OIGNIES – 552.692 FC LILLERS – 552.933 AS AVION FUTSAL – 553.341 HEUCHIN LISBOURG UNION SPORTIVE (représenté) – 553.480 LIEVIN FUTSAL 62 – 553543 NEUVIREUIL GAVRELLE AS (représenté) – 553.697 AJ ARTOIS (représenté) – 553.738 ENTENTE AGNY FICHEUX FOOTBALL (représenté) – 554.108 NOYELLES GODAULT FUTSAL (représenté) 580.506 AMS DE TINCQUIZEL (représenté) – 580.800 VALHUON FC – 581.443 SC DES SOURDS D'AVION (représenté) – 581.444 NOEUX LES MINES AMICALE FUTSAL CLUB (représenté) – 581.939 HINGES LOCON (représenté) – 581.988 PONT A VENDIN FUTSAL – 590.184 GRENAY FUTSAL CLUB – 590.242 FC CHARCOT (représenté) – 590.394 SERVINS LES COLLINES DE L'ARTOIS GROUP JEUNES (représenté) – 590.395 ANZIN MAROEUIL SPORTING CLUB) – 590.686 BREBIS FUTSAL CLUB – 737.756 FC FEMININ HENIN BEAUMONT – 751.331 ARRAS FOOTBALL CLUB FEMININ – 851.057 BEUVRY TIGERS LENS FUTSAL CREWS – 851.178 COURCELLES FUTSAL ACADEMIE – 852.323 FUTSAL ASSOCIATION MERICOURT - 863.996 VERQUIN LES MORDUS (représenté).

DISTRICT COTE D'OPALE

500.077 US BOULOGNE COTE – 500.188 L'ECLAIR NEUFCHATEL – 500.283 JS DESVRES (représenté) – 500.292 US MONTREUIL S/MER – 500.295 AS BERCK PLAGES – 500.332 LE TOUQUET ACF COTE D'OPALE – 500.368 US ST OMER – 500.891 US DANNES (représenté) – 500.894 ST PORTELOIS – 500.939 O HESDIN (représenté) – 500.945 O LUMBROIS – 501.009 AS OUTREAU F – 501.037 ETS ARQUES – 501.069 AS ETAPLES – 501.168 CS WATTEN (représenté) – 501.185 US MARQUISE (représenté) – 501.190 ENT S GUINES – 501.223 AS MARCK – 501.227 AS AUDRUICQ – 501.244 JS CONDETTE (représenté) 512.177 AS MARESQUEL – 515.126 AS AUCHY LES HESDIN (représenté) – 515.225 AMS ESQUERDES (représenté) – 517.823 EMULATION S LICQUES (représenté) – 519.242 ENT S L BOULOGNE SUR MER (représenté) – 519.692 SC COQUELLOIS – 521.011 ENT S CALAISIS COULOGNE – 521.099 SECTION S FOY RUR D'HUCQUELIER (représenté) – 521.362 AS RANG DU FLIERS (représenté) – 521.530 AS FRUGEOISE (représenté) – 521.809 LA PATRIOTE BLENDÉCQUES (représenté) – 522.134 US BLERIoT PLAGES CALAIS – 522.223 CATENA C CALAIS (représenté) – 522.859 FC WIZERNES (représenté) – 522.887 AS D'HALLINES (représenté) – 522.908 AS ST MARTIN AU LAERT (représenté) – 522.945 JS LONGUENESSE – 523.020 US DOHEM AVROULT CLETY (représenté) – 523.496 ETS ROQUETOIRE (représenté) – 523.499 US VERCHOCQ ERGNY HERLY (représenté) – 523.533 ES SAINT OMER RURAL (représenté) – 524.143 AS CAMPAGNE (représenté) – 524.495 US QUIESTEDE – 524.660 WISSANT FC – 525.018 US COYECQUOISE (représenté) – 525.027 ETS ST LEONARD (représenté) – 525.345 CERC A EPERLECQUOIS – 525.346 US D'HARDINGHEN (représenté) – 525.348 FC LA CAPELLE LEZ BOULOGNE (représenté) – 525.479 US LANDRETHUN LE NORD (représenté) – 525.643 AS TOURNEHEM (représenté) – 525.817 AS CUCQ (représenté) – 525.819 ENT S MAMETZ (représenté) – 526.226 US ST QUENTIN BLESSY – 527.018 US BOURTHES – 527.217 FC BELLEBRUNE (représenté) – 527.321 ES HELFAUT (représenté) – 527.365 RC BRECQUERECQUE ET OSTROHOVE (représenté) – 527.664 JS RADINGHEM (représenté) – 527.668 US POLINCHOVE (représenté) – 527.894 ENT S OYE PLAGES (représenté) – 528.384 CALAIS BEAU MARAIS F – 528.385 FOY J EDUC POP FORT VERT (représenté) – 528.388 FC ISQUES (représenté) – 528.668 AS SURQUES ESCOEUILLES (représenté) – 528.743 FC RECQUES S/HEM (représenté) – 529.113 FC SANGATTE (représenté) – 530.140 A COM AIGLON BOULOGNE – 530.147 RC LOTTINGHEM (représenté) – 530.399 AS CREMAREST (représenté) – 530.987 US BLARINGHEM (représenté) – 531.302 AM BALZAC CALAIS (représenté) – 531.428 AM PASCAL CALAIS – 532.664 US BRIMEUX (représenté) – 533.004 US VAUDRINGHEM (représenté) – 533.008 AS BEZINGHEM (représenté) – 533.482 SL NIEURLET (représenté) 533.487 JS DE LA CREQUOISE LOISON (représenté) – 533.664 JS BONNINGUES LES ARDRES – 533.763 FC WAVRANS S/L'AA (représenté)

- 534.967 AS BOISJEAN - 535.153 ASC SENINGHEM (représenté) - 536.151 US ATTIN (représenté)
- 536.157 AF DE LA HAUTE VILLE ETAPLES (représenté) - 536.158 AS FILLIEVRES - 536.481 FC
TATINGHEM - 536.562 FC ECQUES HEURINGHEM (représenté) - 537.011 C AMIS DE LA PLAGE LE
PORTEL - 537.276 AS CONCHIL (représenté) - 537.389 AS PETIIT COURGHAIN CALAIS (représenté)
- 537.668 A QUARTIER GENTY BERCK (représenté) - 537.910 U ST LOUPOISE HUBY ST LEU
(représenté) - 537.911 AMS BALINGHEM (représenté) - 538.710 FLC DE LONGFOSSE (représenté)
- 533.018 AS DE WIERRE EFFROY (représenté) - 539.412 OUTREAU US (représenté) - 539.422 J
SP BLANGY S/ TERNOISE (représenté) - 540.043 SAMER RC (représenté) - 540.065 US DE RETY
(représenté) - 540.140 FC WARDRECQUES (représenté) - 541.581 VERTON FC - 541.723
HERBELLES PIHEM INGHEM ES - 542.179 LONGUENESSE MALA FOOT (représenté) - 546.217 AS
NORTKERQUE 95 (représenté) - 549.043 US VALLEE DE LA COURSE (représenté) - 549.485 US
BONNINGUES LES CALAIS - 549.881 TUBERSENT ATHLETIQUE CLUB (représenté) - 550.506 CLETY
GPT JEUNES FOOTBALLEURS DE LA LYS A L'AA (représenté) - 551.790 US COULOMBY (représenté)
- 551.924 FRENCQ UNION SPORTIVE (représenté) - 552.828 ASC ARC INTERNATIONAL (représenté)
- 553.084 OUTREAU FUTSAL JS (représenté) - 553.876 GUINES CORNAILLES FUTSAL CLUB
(représenté) - 554.239 OYE PLAGE FUTSAL ANSERIEN - 580.923 GROUPEMENT DE JEUNES
QUISTEDE ROQUETOIRE (représenté) - 581.258 LE PORTEL GENERATION PASSION FOOT
(représenté) - 581.453 HEMMES DE MARCK CLUB DE FOOTBALL (représenté) - 581.455 GOUY
SAINT ANDRE RC (représenté) - 581.473 AS CALAIS (représenté) - 581.486 WARDRECQUES FC
GROUPEMENT DES LANDES (représenté) - 581.725 JS DE LA MORINIE - 581.810 GROUPEMENT
OPALE FOOT SANGATE (représenté) - 852.530 SAINT OMER FUTSAL.

DISTRICT ESCAUT

500.125 SC DOUAI - 500.155 US VIESLY (représenté) - 500.165 AC CAMBRAI - 500.250
VALENCIENNES FC - 500.404 US BERLAIMONT (représenté) - 500.410 ESCAUDAIN USF - 500.437
ECLAIR S CRESPIEN (représenté) - 500.455 AS HAUTMONT - 500.485 US JEUMONT (représenté) -
500.495 RC MAUBEUGE (représenté) - 500.498 SC LE CATEAU (représenté) - 500.874 US
AUBERCHICOURT - 500.892 SC ANICHE - 500.893 AS MASNIERES (représenté) - 500.900 ETS
BOUSSOIS - 500.904 US WALINCOURT SELVIGNY (représenté) - 500.906 AS SIN LE NOBLE -
500.927 US DES MINEURS - 500.936 S BRUAY S/ESCAUT (représenté) - 500.943 US CORBEHEM
(représenté) - 500.946 LEFOREST ANCIENS ELEVES F - 500.965 US BEAUVOIS FONTAINE
(représenté) - 500.970 AMS ET GYMNIQUE LOUVROIL - 500.973 IRIS C FERRIERE LA GRANDE
(représenté) - 501.012 O WIGNEHIES (représenté) - 501.027 US PECQUENCOURT (représenté) -
501.049 US MAUBEUGE - 501.067 ETS BOUCHAIN (représenté) - 501.073 FC SAULZOIR
(représenté) - 501.083 US ST SOUPLET (représenté) - 501.108 US HORDAIN - 501.115 JO
WALLERS ARENBERG (représenté) - 501.116 STE S MARCOING (représenté) - 501.126 US PONT
FLERS - 501.148 SC GUESNAIN - 501.159 ETS VILLERS OUTREAU - 501.160 US QUIEVY - 501.166
ENT LIGNY O CAULLERY (représenté) - 501.225 US HERGNIES (représenté) - 501.241 AS
GOUZEAUCOURT (représenté) - 501.275 S PODEENS REUNIS - 501.282 MARCHIENNES O - 509.021
RC ROEULX - 509.301 NEUVILLE OSC (représenté) - 509.985 O ONNAING - 510.720 US
MUNICIPALE VRED (représenté) - 511.584 O FLINES LEZ RACHES - 512.853 CAS ESCAUDOEUVRES
- 512.886 US BAVAY (représenté) - 512.979 ST ORCHESIEN - 513.157 AS COUTICHES (représenté)
- 513.453 CERC A SAINS DU NORD - 515.228 AS CURGIZES (représenté) - 515.229 JS ABSCON -
515.454 AM FC COLLERET - 516.515 AVT G SOLRE LE CHATEAU (représenté) - 520.072 FC
QUAROUBLE - 520.614 ESP A PROUVY (représenté) - 520.741 O MAROILLES (représenté) - 520.797
US BOUSIES FOREST (représenté) - 520.837 AS BEUVRY LA FORET - 521.012 IRIS C LA SENTINELLE
- 521.437 AS CUINCY (représenté) - 521.476 AS BOURLON - 521.811 AMS THIVENCELLE
(représenté) - 522.132 JS AVESNELLES (représenté) - 522.137 AMS PETITE FORET (représenté) -
522.353 HASNON FOOTBALL CLUB (représenté) - 522.411 US FONTAINE NOTRE DAME (représenté)
- 522.628 AVS COURCHELLETES - 523.019 O LANDAS - 523.373 AS ARTRES - 523.375 FC FAMARS
- 523.586 AS LONGUEVILLE (représenté) - 523.830 ENT S DE CAUDRY - 523.966 US MUNICIPALE
BEUVRAGES (représenté) - 523.967 BUGNICOURT ET C - 523.970 SUMMER C VALENCIENNES -
524.394 JS D'HAVELUY - 524.496 O RAISMES (représenté) - 524.606 US BERTRY CLARY
(représenté) - 524.689 RC LECLUSE (représenté) - 524.885 US LIEU ST AMAND - 525.022 O
MARESCHES (représenté) - 525.481 SAINT VAAST CHEMINOTS FC (représenté) - 525.693 US FRAIS

MARAIS (représenté) – 525.694 FC NEUVILLE ST REMY (représenté) – 525.881 AS NEUVILLY (représenté) – 526.210 FC PECQUENCOURT (représenté) – 526.216 AS BELLIGNIES (représenté) – 526.475 DOUAI LAMBRES CHEMINOTS AS – 526.476 ENT S BOUVIGNIES – 526.516 AS WAVRECHAIN SS/DENAIN – 526.822 ENT S LAMBRES LEZ DOUAI – 527.660 FC FERIN (représenté) – 527.667 AMS CHATEAU L'ABBAYE (représenté) – 527.669 ETS MUNICIPALE HAMEL – 527.896 O ST OLLE (représenté) – 528.383 FC MASNAY (représenté) – 528.658 BAYONNE S HERGNIES (représenté) – 528.661 FC CANTIN – 530.986 FC BRUILLE LES MARCHIENNES – 531.651 FC MARPENT (représenté) – 531.653 ST RAISMOIS 72 (représenté) – 534.371 US ART CHEMINOTS SOMAIN – 535.149 FC EPINETTE MAUBEUGE (représenté) – 535.469 FC SOLESMES (représenté) – 536.169 ST SAULVE F – 537.538 FC LEVAL (représenté) – 538.602 FC NOMAIN (représenté) – 538.704 HAYNECOURT EPINOY ENT S – 539.165 SPC DE VICQ – 539.380 FC ESTREES (représenté) – 540.051 US DE BRILLON – 541.746 FC FONTAINE AU BOIS (représenté) – 545.563 AFC ESCAUTPONT – 546.350 FC AVESNES S/HELPE 96 – 546.559 AMFC FERRIERE LA PETITE (représenté) – 546.768 AS DOUZIES F (représenté) – 546.927 AJ ALCYAQUOISE (représenté) – 548.313 ENT S SAMEON RUMEGIES (représenté) – 548.323 AS RAISMES VICOIGNE – 548.408 VIEUX CONDE F (représenté) – 548.841 FC PROVILLOIS (représenté) – 548.932 FC IWUY (représenté) – 548.990 ST AMAND FC – 549.578 FC LECELLES ROSULT (représenté) – 549.607 AS THUN L'ÉVEQUE ESWARS (représenté) – 549.696 DOUCHY FC – 549.781 POMMEREUIL FC (représenté) – 549.948 FC DE JENLAIN (représenté) – 550.629 UF ANHIERSOIS (représenté) – 550.846 VALENCIENNES METROPOLE FUTSAL – 551.168 US ELINCOURT (représenté) – 551.656 O MAUBEUGE (représenté) – 551.673 CAMBRAI FUTSAL – 552.192 AS DOUAI SITA NORD – 552.304 US DE ROUSIES (représenté) – 552.526 ROOST WARENDIN FC (représenté) – 552.574 FC FECHAIN – 552.689 AS LESDAIN (représenté) – 553.416 US AUBIGNY AU BAC – 553.506 O DES MEMBRES CAMBRAI AMERIQUE – 553.619 AM S ECOLE DE FOOTBALL AUBERCHICOURT (représenté) – 553.924 FAUBOURG DE LILLE FUTSAL – 553.999 DOUCHY FUTSAL – 554.186 US ERRE HORNAING (représenté) – 554.314 ARLEUX FECHAIN OLYMPIQUE SENSEEN – 554.365 MARQUETTE OLYMPIQUE (représenté) – 563.606 US LOFFRE ERCHIN – 563.861 DOUAI SOCCER FUTSAL (représenté) – 563.983 MAUBEUGE FC CONSTRUCTION AUTOMOBILE (représenté) – 563.984 MONTAY AS (représenté) – 580.615 FERRIERE FUTSAL (représenté) – 580.687 MAUBEUGE ATHLETIC FUTSAL (représenté) – 580.769 A SPORTIVE FUTSAL DU HAINAUT (représenté) – 580.969 ASS GUISLANAISE DE LOISIR VILLERS GUISLAIN – 581.056 HELESMES FUTSAL – 581.142 MARETZ FOOTBALL CLUB – 581.190 JEUMONT RED STAR (représenté) – 581.420 VAL DE SAMBRE FOOT ACADEMY (représenté) – 581.518 FENAIN ESP S – 581.538 FEIGNIES OLYMPIQUE FUTSAL (représenté) – 581.707 DOUAI FRAIS MARAIS SOCCER – 581.855 ENT FEIGNIES AULNOYE FOOTBALL CLUB – 581.968 FLERS FOOT VETERANS – 590.132 FRESSAIN FC (représenté) – 590.323 TRITH ST LEGER ORZEL FUTSAL (représenté) – 602.446 ST AMAND AS OUTINORD ET SES FOURNISSEURS (représenté) – 608.426 HOSPITALIERS VALENCIENNES – 737.277 ET FEMININE CRESPIN (représenté) – 751.103 DOUAISIS FOOT FEMININ – 840.256 JEUMONT AF EN SALLE (représenté) – 841.033 SAINT SAULVE S'POINT BOYS – 849.410 A OFFICE ML DES SPORTS ANICHE (représenté) – 850.394 AFL AUBRY DU HAINAUT (représenté) – 852.191 FUTSAL TEAM ROUSIES (représenté) – 852.688 A PONT DE LA DEULE FUTSAL – 853.341 LIEU ST AMAND F VETERANS LES SANGLIERS (représenté).

DISTRICT FLANDRE

500.054 LOSC LILLE METROPOLE – 500.112 US RONCHIN – 500.276 U HALLUINOISE – 500.305 JA ARMENTIERES – 500.383 USF PERENCHIES – 500.415 ES MOUVALLOISE – 500.426 US LESQUIN – 500.866 O MARCQUOIS – 500.873 US MUNICIPALE MERVILLE (représenté) – 500.896 AVT G THUMERIES – 500.899 ENT S WASQUEHAL – 500.913 FC LA MADELEINE (représenté) – 500.930 FC ANNOEULLIN – 500.934 FC SECLIN – 500.938 US ASCQ – 500.953 US WATTRELOSIENNE – 500.957 SC HAZEBROUCKOIS – 500.964 AS TEMPLEUVE – 500.979 AS SALOME – 500.980 ETS RONCQ – 500.981 AO SAINGHIN EN WEPPE – 500.982 LEERS OS FOOTBALL – 500.991 AM CS COMINES – 500.992 US PROVIN (représenté) – 501.026 FC LINSELLOIS – 501.038 FC SANTES – 501.068 US WERVICQUOISE (représenté) – 501.127 US HOUPLIN 501.158 ST ENNEVELIN – 501.210 FC BAUVINOIS – 501.129 LYS LEZ LANNOY STELLA – 501.245 FC VIEUX BERQUIN (représenté) – 501.298 CS LA GORGUE – 501.300 LILLE OMS FIVES – 501.330 CTRE S BOUSBECQUE – 501.341 FC LA CHAPELLE D'ARMENTIERES (représenté) – 501.360 AS BAISIEUX PATRO (représenté) – 509.707

CS ERQUINGHEM LYS (représenté) – 512.174 LILLE ES LOUVIERE PELLEVOISIN – 512.599 ENT MOUCHIN BACHY NOMAIN (représenté) – 513.601 FLERS OS VILLENEUVE D'ASCQ – 514.868 US DE FRETIN (représenté) – 515.235 ST LEZENNOIS – 515.776 C GYMNASTIQUE HAUBOURDINOIS – 516.151 IRIS C DE LAMBERSART – 516.293 FC NIEPPOIS 516.345 CAPREAU S WASQUEHAL – 516.793 AS HELLEMES – 517.292 EC HOUPLINOIS (représenté) – 517.631 CS EIC TOURCOING – 518.005 SC BAILLEULOIS – 518.986 ASWILLEMS – 519.824 AS BERSEE – 520.504 FC WATTIGNIES – 520.891 FC TEMPLEMARS VENDEVILLE – 521.575 FC SANGHINOIS (représenté) – 521.576 AS AVELINOISE (représenté) – 521.622 CS GONDECOURTOIS – 523.532 ENT S FRELINGHINOISE (représenté) – 523.587 RC DES BOIS BLANCS LILLE – 523.972 FC WAMBRECHIES (représenté) – 524.160 A ST J BAPTISTE ROUBAIX (représenté) – 524.186 FC LILLE SUD – 524.395 FERRAIN A NEUVILLOISE 96 – 525.347 AS ST JOSEPH HAZEBROUCK (représenté) – 525.674 ENT S DE GENECH – 525.877 S ENT ALLENES (représenté) – 526.515 FC DE SAILLY – 526.821 AC MONS EN BAROEUL – 527.215 FC EMMERIN (représenté) – 527.364 US ATTICHES – 527.663 ENT S STEENBECQUE MORBECQUE – 527.898 AF SP REUNIS LOMME DELIVRANCE (représenté) – 528.194 O HEMOIS – 528.387 AS RADINGHEM – 530.151 TOURCOING JS FRANCO ALGERIENNE – 530.158 SC ALJUSTRELENSE HEM – 530.396 FC LE DOULIEU (représenté) – 530.994 COVILHA SC ROUBAIX – 531.846 FC FRANCO ESPAGNOL HALLUIN (représenté) – 531.858 AMC HALLUIN (représenté) – 533.306 AF TOUFFLERS (représenté) – 534.171 ETS D'ENNEQUIN – 536.150 AS DU VIEUX LILLE – 536.159 US LILLE MOULINS CARREL – 536.177 AS DE LA BOURGOGNE TOURCOING – 537.271 OMJ ST JANS CAPPEL (représenté) – 537.390 OMS MUNICIPAL SEQUEDIN - 538.093 JS LILLE WAZEMMES – 539.299 FC DEULEMONT (représenté) – 539.335 O MERIGNIES (représenté) – 540.610 PREMESQUE FC – 540.645 TOURCOING UNION SPORT FOOTBALL – 540.863 ROUBAIX ST CO 59 – 541.830 WATTRELOS FC – 542.145 ROUBAIX SPORTS ET CULTURE – 544.098 UJS DES CHEMINOTS DE TOURCOING (représenté) – 545.498 OM ML LOMMOIS F (représenté) – 546.499 ET AM CYSOING WANNEHAIN BOURGHELLE – 549.684 GMM QUALITE FOOT – 550.189 US PORTUGAISE ROUBAIX TOURCOING – 550.952 PERENCHIES F PORTUGAIS – 551.463 F FAUBOURG DE BETHUNE – 551.939 AS DE MARCQ – 552.020 FACHES THUMESNIL FC – 552.189 VILLENEUVE D'ASCQ METROPOLE – 552.602 AM COLBERT TOURCOING (représenté) – 553.016 FC LA MONSOISE (représenté) – 553.405 JS CLUB OSTRICOURT – 553.528 CENTRE CULTUREL ESPAGNOL BOUSBECQUE – 554.197 BONDUES FOOTBALL CLUB – 563.663 CROIX IRIS CLUB – 564.008 TOURCOING AMICALE VICTOR DURUY – 580.505 ILLIES AUBERS ETOILE SC – 580.768 TOURCOING MAISON DE BENFICA – 580.993 LOOS FUTSAL – 581.417 OLYMPIQUE CLUB ROUBAISIEU – 581.491 LA MADELEINE ASEC – 590.552 CHTI TONGOLO (représenté) – 590.565 GONDECOURT FUTSALL – 590.639 FC HOOVER – 601.523 AS ORTF PICARDIE – 609.644 AS SAPAG ARMENTIERES – 612.177 GONDECOURT ASCJ REYDEL – 614.239 CSL GENDARMERIE VILLENEUVE – 615.056 LILLE A CONSEIL GAL ET DE LA PREFECTURE – 615.246 FC DELPHARM LILLE – 651.170 GAZELEC NORD PAS DE CALAIS – 681.317 ROUBAIX ASSOCIATION SPORTIVE IDKIDS – 780.889 VILLENEUVE D'ASCQ FOOTBALL FEMININ – 847.250 ENSEMBLE S INILOQ LILLE (représenté) – 847.654 CTE ACT SOC PERSO COM URB LILLE (représenté) – 847.925 ENT SIXTE DES DONDAINES (représenté) – 848.630 A FRANCAISE DE FOOT AMICAL CITOYEN (représenté) – 850.634 ROUBAIX FUTSAL A – 851.237 LILLE SELECAO – 851.657 SECLIN MAGIC FLC (représenté) – 853.405 AS DECATHLON (représenté) – 880.481 SPARTAK LILLOIS (représenté) – 881.005 AM TOURQUENOISE POLICE MUNICIPALE (représenté).

DISTRICT MARITIME NORD

500.056 US LITTORAL DUNKERQUE – 500.265 SC BOURBOURG – 500.996 ETS WORMHOUT (représenté) – 501.044 FC DUNKERQUE MALO PLAGES – 501.147 US COMMUNALE CHEMINOT ST POL (représenté) – 501.221 US GRAVELINOISE – 501.270 BRAY DUNES US – 512.889 AS CHEMINOTS HAZEBROUCK – 515.472 US GODEWAERSVELDE – 518.247 RC BERGUOIS (représenté) – 520.251 O GRANDE SYNTHÉ – 521.101 FC LOON PLAGES – 521.808 US CAPPELLE – 521.813 US ESQUELBECQ – 522.921 SC GRAND FORT PHILIPPE – 523.555 AJL DE CAESTRE – 525.028 US DE TETEGHEM

(représenté) – 527.670 FC STEENE (représenté) – 528.664 US ARNEKE – 529.127 NOORPEENE ZUYTPEENE AS (représenté) – 529.346 AS REXPOEDE – 529.351 FC CRAYWICK – 529.425 ASC HOYMILLE (représenté) – 531.851 US SOCX (représenté) – 533.201 RC SPYCKER (représenté) – 533.301 US WARHEM (représenté) – 533.310 GRANDE SYNTHE A MULTICULTURELLE D'ANIM LOISIR (représenté) – 534.172 FC ROSENDAEL (représenté) – 535.154 BAVINCHOVE CASSEL US (représenté) – 537.018 FC BIERNOIS – 537.906 AS HOUTLAND – 541.736 C OM DE QUAEDYPRE (représenté) – 541.800 LEDERZELE US (représenté) – 544.702 FC MORINS – 546.929 AS EECKOISE (représenté) – 548.188 AS DES DOCKERS DUNKERQUOIS (représenté) – 550.031 AS ALBECK GRANDE SYNTHE – 551.774 US DES BROUCKS (représenté) – 552.599 KILLEM FC (représenté) – 580.502 US DE L'YSER (représenté) – 581.140 GRANDE SYNTHE FUTSAL – 581.363 COUDEKERQUE USF (représenté)

Accueil par M. FERNAND DUCHAUSSOY Président de la Ligue

Le Président Duchaussoy remercie les dirigeants présents d'avoir sacrifié quelques heures de leur temps pour assister à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Il remercie

- M. Dany Wattebled Maire de Lesquin pour le prêt de ces magnifiques installations.
- M. Albert Gemmrich délégué par le Comité Exécutif de la F.F.F. et Président de la Ligue d'Alsace
- M. Jean Pierre Coisne Président du C.R.O.S.
- M. Sebastien Huyghe Député

Le Président de la Ligue rappelle que des dirigeants, des joueurs, des arbitres, des éducateurs sont décédés depuis la dernière assemblée et notamment M. Robert Da Costa ancien Vice-Président de la Ligue et ancien Président du District Artois et demande à l'assemblée de respecter quelques instants de recueillement.

M. Duchaussoy signale que cette assemblée sera constituée de deux parties : une « ordinaire » et une « extraordinaire » qui examinera la fusion entre la Ligue de Picardie et celle du Nord Pas de Calais pour devenir la Ligue de Football des Hauts de France.

Le Président indique qu'à l'issue des assemblées, il y aura une restauration extérieure offerte par la Ligue et le LOSC offrira aussi aux participants à l'AG des places pour le match du soir contre Monaco.

M. Duchaussoy se réjouit du nombre important de dirigeants présents.

Intervention de M. le Maire de Lesquin :

M. Dany Wattebled se réjouit d'accueillir à Lesquin au Centre Culturel de la ville les dirigeants du football régional pour la dernière assemblée du Président Duchaussoy. Il remercie les bénévoles qui font vivre les clubs mais aussi les installations ;

Le Maire remet ensuite à M. Duchaussoy et M. Dartois la médaille de la Ville sous les applaudissements de l'assemblée.

Rapport moral saison 2015 / 2016 et bilan de la mandature par M. Fernand Duchaussoy Président et M. Louis Dartois Secrétaire Général

Le Président rappelle la construction du siège de la Ligue à Villeneuve d'Ascq qui a permis de donner de meilleures conditions de travail au personnel (presque 35 personnes) et aux dirigeants bénévoles de commissions mais aussi et surtout que le siège soit celui des clubs et où se déroulent désormais de très nombreuses manifestations tout au long de l'année : tirages de coupe de France , réception des remises de récompenses du concours de dessins , du Fair Play et actions de lutte contre les incivilités, Bénévoles du mois et aussi prêt de salles pour l'organisation d'assemblées d'autres sports. La Journée Nationale des Débutants organisée au Stadium Nord a réuni 7400 jeunes et autant de parents. Il remercie les organisateurs pour ces moments exceptionnels vécus par les enfants et leurs familles. La Finale régionale U 13 avec deux lauréats Arras Féminin et US Boulogne Côte d'Opale qui ont participé à la Finale Nationale à Cap Breton. Rassemblement de jeunes joueuses Féminines le jour de la Finale de la Coupe de France Féminine à Calais entre Lyon et Montpellier match suivi par 8000 spectateurs. Tournée d'Été sous la responsabilité de Xavier Fleury afin de permettre pendant la période estivale de proposer du football soit sur les plages soit dans les villes pour celles et ceux qui ne partent pas.

Match France Estonie Espoirs au stade du Hainaut à Valenciennes ainsi que France Ukraine Féminines dans la perspective de la Coupe du Monde 2019. France Jamaïque au Stade Pierre Mauroy avant la Coupe du Monde au Brésil. Pour l'Euro 2016, la Région Nord Pas de Calais a eu la chance d'avoir deux villes site accueillant des matches et la Ligue et le District Artois ont accueilli les équipes de recrutement des bénévoles pour l'Euro au sein de leurs sièges pendant plusieurs mois. Fernand Duchaussoy s'était engagé à ce que cet Euro soit aussi celui des dirigeants de clubs et avait demandé au responsable national M. Jacques Lambert que la Ligue puisse bénéficier de places pour ses dirigeants compte tenu que la Ligue recevait 10 matches de la compétition.

La Ligue n'a eu la possibilité d'acheter que 2000 places pour Russie Slovaquie à 145 euros ce qui représentait une dépense trop conséquente. Le Président et le Secrétaire Général se sont donc investis dans toutes les opérations menées par la FFF et la DRJSCS pour récupérer du matériel pour les clubs et des invitations pour les matches. M. Duchaussoy remercie la LFA pour le kit pédagogique remis aux clubs (113) qui organisaient des manifestations liées à l'Euro. D'autres clubs ont participé à l'opération « Fiers d'être Bleus », d'autres encore à l'occasion de la Finale U 13 (Places pour France Suisse à Lille) à Beaurains. Opération « Tous Prêts ». Le Conseil Régional et sa Vice-Présidente en charge de Sports Mme Florence Bariseau a aussi permis à la Ligue de récupérer, à la dernière minute des invitations pour une rencontre. La Ligue a également organisé une Soirée des Bénévoles et a remis 80 places pour Portugal Croatie achetées aux personnes mises à l'honneur. La Ligue et son Président ont aussi été étroitement associés à l'Euro Scolaire organisé par l'UNSS qui a réuni de très nombreux jeunes du monde entier.

La Ligue a aussi organisé « Mon Euro dans les clubs » en lien avec la Préfecture, la DRJSCS, les DDJSCS, le Conseil Régional dans 60 clubs de quartiers prioritaires avec l'aide des Districts. Cette opération fut une formidable réussite avec distribution de kits pédagogiques et de places aux clubs supports.

Cette année a été aussi l'occasion de fêter les 20 ans du Pôle Espoirs Masculin de Liévin en présence de Gerard Houllier .

Avec le car animation, la Ligue est la seule avec celle de Bretagne à intervenir dans les écoles avec des missions éducatives et avec l'aide de la FFF, nous bénéficions désormais d'un second car Horizon Bleu. 28570 élèves ont ainsi pu bénéficier des animations au sein de 519 écoles qui ont été visitées.

Opérations « les Petits Desmons du Foot », le « Challenge Yves Bonhomme », le Séminaire Football en milieu scolaire avec pour thème « la préparation physique et mentale des arbitres » cette année.

Le Pôle d'Excellence du Football Amateur (PEFA) qui regroupe dans un espace restreint la formation de l'avenir du football (sections sportives féminines, futsal et arbitrage) avec l'aval du Recteur d'Académie.

Le Président rappelle que la Ligue et Promo Foot 59 / 62 vendent le livre Le Football et ses règles chaque année depuis très longtemps.

Une convention avec l'Université du Littoral a été signée afin de favoriser la pratique Féminine Universitaire à Calais.

Durant le mandat la Ligue a également créé le Centre Interrégional de Formation (C.I.F.) pour les formations BMF et BEF.

Le Président souligne la remarquable initiative de la LFA qui a attribué pour 148 900 euros de bons formation à ceux qui se sont inscrits et ont participé aux différents modules proposés. Si l'accent a été mis particulièrement sur la formation des éducateurs, celle des dirigeants reste à développer pour les présidents, secrétaires, trésoriers.

La Ligue a également édité le Guide du Dirigeant sponsorisé par nos partenaires à 6000 exemplaires.

Fernand Duchaussoy signale le départ en retraite de M. Jacques Henot C.T.R. à qui il souhaite une belle retraite.

Concernant la Féminisation, la Commission en charge de cette thématique a organisé un tournoi particulièrement réussi et dont les bénéficiaires ont été versés à la Ligue contre le cancer.

Le Président remercie les clubs pour leur participation chaque année à l'action « Noël Heureux avec eux », il rend hommage à Marcel Duhoo ancien membre du Conseil aujourd'hui décédé et à Luc Laforge qui lui a succédé pour poursuivre cette action au sein de la Ligue.

Le Président évoque également la Feuille de match informatisée qui sera généralisée cette saison à toutes les catégories (jeunes, féminines, futsal) et il remercie tous ceux qui se sont investis pour la formation à la F.M.I. et notamment Bruno Brongniart, Bernard Colmant et aux formateurs dans les districts.

Louis Dartois Secrétaire Général intervient pour l'aide structurelle aux clubs :

Il rappelle que la FAFA qui est la continuation du FAI représente depuis 2005/ 2006 plus de 10 Millions d'euros distribués aux clubs et collectivités du Nord Pas de Calais pour des projets d'installations sportives et de transport (527 dossiers).

C'est aussi l'emploi pour les clubs qui engagent des agents de développement dans les domaines administratifs, sportifs, éducatifs avec une subvention de 4000 euros par saison possible.

Ce sont aussi les bons de formation qui, si le montant a été réduit à 25 euros, restent une mesure intéressante. Ceux qui préparent le BMF ou BEF peuvent également obtenir des aides en complément des autres financements possibles par les organismes mutualistes.

Enfin et grâce à la DRJSCS une enveloppe financière de 20 000 euros pour la centrale d'achats (matériel informatique, imprimantes, défibrillateurs).

M Fernand Duchaussoy reprend la parole pour remercier à l'issue de ce mandat de 4 ans les membres du Conseil de Ligue qui tous se sont investis dans différentes commissions et rappeler que son objectif était de ramener une certaine sérénité au sein du Conseil avec les Présidents de District. Il remercie également les salariés de la Ligue qui font de façon discrète un travail très efficace.

Il évoque la perspective de la fusion de deux ligues de 5 départements mais qui restera une ligue à dimension humaine représentant 226 000 licenciés.

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée de la Ligue du 7 Novembre 2015 publié sur le site de la Ligue

Vote Test préalable

Après vote, l'Assemblée approuve le Procès-Verbal de l'AG du 7 Novembre 2015.

OUI : 95 % (1585 voix) NON : 5 % (92 voix)

Approbation des Rapports d'activités 2015 / 2016 publiés sur le site de la Ligue

Après vote l'Assemblée approuve les rapports d'activités et le rapport moral

OUI : 96 % (1624 voix) NON : 4%(70 voix)

Présentation du Bilan et du Compte de Résultat arrêtés au 30 Juin 2016 et publiés sur le site internet de la Ligue et présentés par M. Jean Louis Gamelin Trésorier Général

M. Jean Louis Gamelin présente le compte de résultat au 30 Juin 2016 qui résume de façon chiffrée l'activité de la Ligue pendant la saison. Le total des produits et des charges a peu varié sur 4 ans : 6 millions 298 619 euros pour les produits de la dernière saison (hausse de 1, 3%). Les charges sont à 6 millions 240 000 euros (hausse de 2, 9%), le résultat (58261 euros) est donc en baisse mais il convient de signaler deux faits importants qui ont impacté l'exercice 2015 / 2016. La méthode de comptabilisation des indemnités de fin de carrière des collaborateurs a été modifiée ainsi que des primes conventionnelles. Auparavant ces sommes n'impactaient pas le compte de résultat car elles figuraient dans les annexes. Afin d'harmoniser avec les comptes Picards, nous avons opté dès cette saison pour la même méthode qu'eux. L'impact est de 74 378 euros de charge supplémentaire sur le résultat cette saison par rapport à l'exercice précédent.

Autre évènement exceptionnel : l'achat de places pour l'Euro 2016 offertes aux bénévoles des clubs pour 4795 euros ou remises à la soirée des récompenses pour 18 732 euros donc un impact de 23 327 euros

Excepté ces deux événements le résultat serait comparable à celui de la saison précédente.

Le Trésorier commente à l'Assemblée les principaux chiffres de Produits :

Vente de licences : 2 millions 114 000 en légère baisse

Cotisations, droits d'engagement : en légère baisse également. Y figure le Fonds de mutualisation 190 000 euros

Amendes : 135 000 au lieu de 153 000 euros (une assemblée en moins, moins d'amendes sur feuilles de matches avec la F.M.I.)

Produits divers 30 000 au lieu de 48 000 euros (moins de participations des villes pour la Tournée d'Eté)

Recettes organisme de formation : 340 000 au lieu de 301 000 euros. Le C.I.F. fonctionne très bien

Subventions Conseil Régional en forte hausse : 54 000 au lieu de 27 000 euros

Redevance Coupe de France : en baisse (87 000 au lieu de 107 000 euros) car le parcours de nos clubs a été moins brillant

Produits Financiers : 47 000 au lieu de 57 000 euros en baisse

Stabilité des remboursements de frais d'arbitrage

Transferts de charges : 181 000 au lieu de 86 000 euros (y figurent les tablettes FMI)

M. Gamelin détaille ensuite les Charges :

Variation de stock : 62 000 euros alors que le chiffre était négatif la saison précédente

Couts d'impression, fournitures administratives, entretien, réparations : en baisse

Honoraires : en hausse car impact de la fusion (situation au 31 Mars par le Commissaire aux comptes, Commissaire à la fusion)

Les dépenses de fonctionnement des pôles sont restées relativement stables

Organisation d'évènements : en baisse car moins de matches internationaux cette saison

Euro Foot dans vos clubs : 70 000 euros

Soirée des Bénévoles : 18 000 euros

Rémunérations du personnel : 1million 21 000 au lieu de 1million 5 000 euros

Subvention convention d'objectifs : 252 000 euros reversés aux districts (66 %)

Dotations aux amortissements : de 165000 on est passé à 215000 euros avec impact des indemnités de fin de carrière et primes conventionnelles

Résultat de l'exercice : 58261 euros

Le Trésorier Général présente le Bilan - photographie du patrimoine de la Ligue à une date donnée:

Actif immobilisé : 4 417 000 euros

Actif circulant : baisse du stock (tablettes FMI)

Disponibilités : elles ont augmenté

Passif et dettes : 395 000 euros c'est le solde positif des comptes des clubs

Fournisseurs : 328 000 euros

Dettes fiscales et sociales : 304 743 euros (provisions pour congés payés, dettes Urssaf)

Produits constatés d'avance : 128 876 euros (autres dettes, charges à payer)

Provisions pour charges : c'est la somme due aux salariés pour les indemnités de fin de carrière

Capitaux propres : 2 815 227 euros dont 116 534 euros part des indemnités de fin de carrière des exercices précédents qui peuvent être passées en report à nouveau sans impacter le résultat.

La norme admise pour assurer la pérennité d'une activité c'est que les capitaux représentent 50 % du chiffre d'affaires. Nous sommes à 46 % ce qui veut dire que nos fonds associatifs ne sont pas aussi importants que cela. Depuis le début du mandat, nous avons su ne pas thésauriser sur le dos des clubs.

Ce résultat a été obtenu par la Ligue en pratiquant des tarifs raisonnables et inchangés depuis 5 ans en matière de licences, de frais administratifs de changement de club et en matière d'acompte avec une maîtrise des frais de fonctionnement avec une recherche de recettes nouvelles (exemple le C.I.F) et avec une redistribution conséquente des revenus envers ses districts et ses clubs.

La situation financière de la Ligue au 30 Juin 2016 est saine, solide et maîtrisée.

Lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes

Nous sommes intervenus sur les comptes de votre association à la date du 30 Juin 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous sommes intervenus sur le contrôle des comptes annuels de l'association, sur la justification de nos appréciations et sur les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi. Les comptes

annuels ont été arrêtés par le Conseil de Ligue, il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Concernant le changement de méthode évoqué par le Trésorier et sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 2 3 de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation d'une provision pour indemnité de départ à la retraite pour un montant de 116 534 euros en report à nouveau.

Sur la justification des appréciations, nous n'avons pas de commentaire particulier en dehors de celui de la note 1 2 3 de l'annexe qui expose le changement de méthode et nous nous sommes assurés du bienfondé de ce changement et de la présentation qui en a été faite.

Sur la vérification et informations spécifiques, nous avons également procédé aux normes professionnelles d'exercice, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion au Conseil de Ligue et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

La situation de votre association est saine à la date du 30 Juin 2016.

Sur le deuxième rapport qui concerne les conventions réglementées, il ne nous a pas été donné d'information sur des conventions durant l'exercice écoulé et il n'y a donc rien de particulier à ce titre.

Approbation du Bilan et du Compte de Résultat par l'Assemblée Générale et Affectation du Résultat

Après vote l'Assemblée adopte le Bilan et le Compte de résultat de l'exercice 2015 / 2016

OUI : 98 % (1624 voix) NON : 2 % (27 voix)

Après vote l'Assemblée affecte le Résultat de l'exercice en réserves

OUI : 94 % (1535 voix) NON : 6 % (92 voix)

Le Président de la Ligue félicite le Trésorier Général pour son travail

Finances solidaires : Présentation par Jean Louis Gamelin

M. Gamelin remercie l'Assemblée pour le vote de confiance et détaille le Fonds de mutualisation créé dès 2013 / 2014 afin de freiner les mutations de joueurs au-delà du 31 Aout et d'éviter les départs massifs et pillage des équipes. Il est alimenté par une majoration sur les droits de mutation

Le Trésorier commente le nombre des mutations des dernières saisons et constate que celles-ci ont augmenté lors de la dernière saison notamment chez les jeunes avant le 31 Aout par contre le chiffre est resté constant après le 31 Aout (environ 7900 mutations)

Selon le Trésorier l'opération n'est peut-être pas un franc succès mais le flot des mutations en cours de saison a été contenu, c'était l'objectif mais un recul des mutations était espéré après quelques saisons d'application.

La satisfaction vient de la répartition des fonds, et les clubs de faible importance en effectifs en sont les principaux bénéficiaires.

Les chiffres : Reliquat 2014 / 2015 : 32 255 euros, majorations exercice 2015 / 2016 : 190 000 euros et en fonds disponibles 222 255 euros.

Les dépenses : abonnement anti spam des messageries de tous les clubs du Nord Pas de Calais, 85 567 euros d'achat de ballons pour les clubs (10 ballons pour les clubs en herbe et 5 pour les clubs DH Futsal), remboursement de tous les engagements Jeunes soit 60487 euros, 44561 euros pour les tablettes, remboursement des engagements Coupes des deux premiers tours de la Coupe de France soit 23 036 euros ; Au 30 Juin la Ligue a redistribué tout ce qu'elle a encaissé.

Le Trésorier rappelle qu'il s'était engagé sur la transparence totale sur l'utilisation et sur la redistribution des fonds et cela est réalisme. M. Gamelin informe l'Assemblée que sa mission est désormais achevée.

Applaudissements de l'Assemblée.

Budget Prévisionnel

Le Trésorier, après s'être interrogé sur l'intérêt de ce Prévisionnel compte tenu de la fusion des ligues, expose à l'Assemblée les chiffres qui serviront de base pour le budget prévisionnel de la Ligue des Hauts de France ; Ce budget a été approuvé par le Conseil de Ligue du 30 Juin 2016 et il a été présenté à l'assemblée consultative des clubs et n'a fait l'objet d'aucune remarque particulière. Le Budget est présenté à l'équilibre pour un montant de 6 137 286 euros. Il est basé sur une stabilité du nombre de licenciés ainsi que des subventions de la FFF et de la DRJSCS. Au niveau des dépenses, maîtrise de celles de fonctionnement, maintien du niveau des subventions versées aux districts et comptabilisation des provisions pour indemnités de retraite des salariés comme lors de l'exercice précédent.

Produits : Licences 2 250 000 euros (en hausse) Droits de mutation 1 092 000 euros (stabilité)
Amendes 130 000 euros Partenariats 5000 (en baisse car la subvention VW n'est plus reprise)
Redevance sur matchs 91 500 euros Produits Financiers (en baisse)

Charges : objets promotionnels 53 000 euros (le chiffre est en baisse car il ne comprend plus les tablettes) Achats non stockés 591 500 euros dont Fonds de mutualisation 190 000 euros

Pôles d'activités 356 000 euros au lieu de 348 000 euros, rémunération du personnel : stabilité.

Subventions et cotisations reversées aux Districts : stabilité également

Le budget prévisionnel proposé, établi pour la Ligue Nord Pas de Calais, est équilibré et rigoureux, réaliste et raisonnable sur lequel la future Ligue des Hauts de France pourra s'appuyer pour faire vivre ses activités au profit de ses clubs et de ses licenciés.

Applaudissements

Après vote, l'Assemblée approuve le Budget Prévisionnel 2016 / 2017

OUI : 97 % (1523 voix) NON : 3 % (41 voix)

M. Jean Louis Gamelin s'adresse ensuite à l'Assemblée en qualité de Trésorier Général du Nord Pas de Calais avant l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'issue du mandat de 4 ans.

Il adresse à Steeve Mouque Responsable comptable et financier de la Ligue et ses collaborateurs Franck Vanbockstael et Sylvain Leblond ses remerciements pour le travail accompli au service comptabilité de la Ligue et pour l'avoir « supporté » tout au long de cette mandature. Merci à Steeve pour sa disponibilité, son implication et sa maîtrise des formalités liées à la fusion des deux Ligues.

Il remercie les dirigeants de clubs pour l'avoir accompagné tout au long des rapports financiers lors des assemblées et pour les avoir adoptés à de très fortes majorités.

« Vous avez fait de moi, un Trésorier heureux et je vous en remercie »

Applaudissements de l'Assemblée.

Assemblée Générale Extraordinaire (P.V. adopté lors de l'A.G. du 21 Janvier 2017 à Saint Laurent Blangy)

PV Séparé

Additif : Budget prévisionnel Hauts de France

M. Gamelin indique que le travail de synthèse des deux budgets n'a pas toujours été facile malgré la constitution d'un groupe de travail Finances réuni à quatre reprises, il a fallu procéder à une unification des méthodes de comptabilisation notamment pour les dépenses de commissions néanmoins la volonté des participants de fournir à la nouvelle Ligue un outil opérationnel lui permettant de financer ses activités en toute quiétude financière a permis de vous présenter un budget équilibré à 8 759 747 euros.

Ce budget prend en compte dans les produits de la nouvelle grille des tarifs licences et mutations et dans les charges une harmonisation dans les méthodes de redistribution des subventions versées par la Ligue vers ses 8 districts ainsi que la nouvelle cotisation Assurances, le Fonds de mutualisation est pérennisé. La règle des 2/ 3 licenciés Nord Pas de Calais / Picardie se retrouve dans les produits et charges.

Produits : Vente de licences 3 403 000 euros, Cotisations et droits d'engagement : 1 800 000 euros, harmonisation des tarifs mutations (plus sensible en Picardie)

Charges : assurances 693 000 euros au lieu de 573 000 euros (augmentation liée à la garantie invalidité- décès), pôles d'activités (600 000 euros et 3% d'augmentation en deux ans), rémunération du personnel (augmentation normale de la dépense) subventions et cotisations 1 716 000 euros (forte augmentation car redistribution d'une partie des ressources de la Ligue vers ses Districts).

En conclusion ce budget prévisionnel, établi avec sérieux, donne pour la saison 2016 / 2017 une bonne vision financière de la nouvelle Ligue

Après vote, l'Assemblée adopte le Budget Prévisionnel 2016 / 2017

OUI : 95 % NON : 5 %

Championnat Interrégional et D.H. Féminin – Règlement de la compétition

M. Duchaussoy rappelle à l'Assemblée que bien avant la fusion, la Ligue Nord Pas de Calais, avait, avec la Ligue de Picardie, imaginé un championnat interrégional féminin permettant d'accéder à la Division 2. Il y a eu concertation avec les clubs lors de réunions organisées à la Ligue et lors de l'AG de Novembre 2015 les clubs ont accepté le principe et le souhait est de faire débiter dès cette saison 2016 / 2017 le Championnat ; 8 clubs du Nord Pas de Calais et 4 clubs Picards participants.

Le Président estime que dans l'intérêt des clubs Féminins qui accéderont au championnat national, ce championnat est indispensable.

Question de M. Jules Jean Leplus (LOSC Féminines) : qui évoque la situation de l'équipe réserve du LOSC.

M. Duchaussoy rappelle que l'objectif de ce championnat c'est de permettre à des clubs accédant en Division 2 Féminin d'être plus forts. La décision qui a été prise est qu'il faut deux divisions d'écart entre l'équipe première et l'équipe réserve.

Jules Jean Leplus estime que la présence du LOSC en Interrégionale permettrait aux autres clubs de progresser dans un souci de progression du football féminin.

Intervention du Président de Feignies Aulnoye qui va signer un partenariat avec le Losc

Un nouveau débat s'instaure sur les conséquences de la mise en place du Championnat Interrégional.

Intervention de Claude Rioust entraîneur de Henin Féminin FC qui souhaite savoir s'il y aura des barrages en fin de saison et notamment avec le 10^{ème} de Division 2.

Fernand Duchaussoy confirme qu'il y aura un barrage avec la division 2.

Le Président de la Ligue souhaite que la décision de ce jour permette d'avancer

Question de la représentante de Douai Féminin : le Champion de DH est-il assuré de monter en Interrégionale ?

Le Président confirme l'accession.

Intervention de M. Daniel Mathon Président de Leers : le début du championnat est prévu début octobre or les recrutements de joueuses ont été préparés en juin avec la perspective de la participation en Interrégionale. Ne pas adopter le texte du règlement entraînerait des difficultés cette saison.

Après vote, l'Assemblée adopte le Règlement du Championnat Interrégional Féminin 2016 / 2017

OUI : 84 % NON : 16 %

Le Président remercie les clubs et souhaite que le LOSC Féminin accède en Division 1 à l'issue de cette saison

Question d'un intervenant dans la salle : est-il vrai qu'en cas de forfait général en cours de saison, entraînerait que l'équipe qui termine 1^{ère} ne pourrait accéder ou disputer les barrages ?

Le Président Duchaussoy confirme ce point.

Intervention de François Xavier Dufour de Douai Féminin dont le club a été champion de Promotion Honneur et accède à la Division d'Honneur et qui fait part de son souhait, en cas de forfait, d'un club d'accéder en Interrégionale.

L'Assemblée souscrit à la demande du Président de considérer également l'adoption du règlement du championnat DH avec celui de l'Interrégionale.

Championnat U 14 Règlement de la compétition

M. Duchaussoy estime que pour le règlement du championnat Interrégional Féminin, la logique est la même : proposition d'inclure un quatrième groupe (trois du Nord Pas de Calais et un de Picardie dès cette saison avec les 6 premiers qui accèderont en Championnat d'Honneur U 15 la prochaine saison. Les Présidents et entraîneurs des clubs concernés ont été réunis.

Ensuite ce sera le Président et le Conseil de Ligue qui seront élus le 21 Janvier qui proposeront la suite de ces championnats avec vous.

Après vote, l'Assemblée adopte le règlement du Championnat U 14 .

OUI :96 % NON : 4 %

Remise de médailles

M. Bernard Colmant Secrétaire Général Adjoint annonce les noms des personnes médaillées :

Médailles F.F.F.

M. Philippe LEFEVRE Argent

M. Daniel MATHON Argent

M. Michel SERGENT Argent

M. Vincent VERDOUCQ Argent

M Jean Marie BŒUF Vermeil

M. Marcel DAMMAREZ Vermeil

M. Alain GODEBILLE Vermeil

M. Georges FLOURET Or

M. Roger MACKOWIAK Or

Palmarès de la saison 2015 / 2016

SENIORS

Ligue 1

LILLE LOSC termine 5^{ème}

Ligue 2

LENS RC termine 6^{ème}

VALENCIENNES FCVA termine 12^{ème}

National

DUNKERQUE USL termine 6^{ème}

BOULOGNE USCO 8^{ème}

CFA Groupe A

CROIX FIC termine 2^{ème}

ARRAS FA 5^{ème}

CALAIS RUFC 9^{ème}

WASQUEHAL ES 12^{ème}

LENS RC 13^{ème}

CFA2 Groupe G

LILLE LOSC METROPOLE termine 1^{er} et accède en CFA

GRANDE SYNTHE O 3^{ème}

BOULOGNE USCO 6^{ème}

FEIGNIES SC 8^{ème}

MARCK AS 11^{ème}

TOURCOING USFC 12^{ème}

AULNOYE AS 13^{ème} et descend en DH

VALENCIENNES FCVA 14^{ème} et descend en DH

Division Honneur

Champion : MAUBEUGE US termine à la première place et accède en CFA2

Division Honneur Régionale

Poule A : 1^{er} VIMY US

Poule B : 1^{er} SECLIN FC

Champion : SECLIN FC

Promotion Honneur

Poule A : 1^{er} LUMBRES O

Poule B : 1^{er} LILLE FIVES OS

Poule C : 1^{er} SAINT AMAND FC 2

Champion : SAINT AMAND FC 2

Promotion Honneur Régionale

Poule A : 1^{er} LE PORTEL STADE 2

Poule B : 1^{er} BETHUNE STADE 2

Poule C : 1^{er} WASQUEHAL CAPREAU

Poule D : 1^{er} LA SENTINELLE IC

Poule E : 1^{er} TOURCOING USF 2

Champion : LE PORTEL STADE 2

Coupe de la Ligue

Vainqueur : NEUVILLE FAN 96

Finaliste : BULLY ES

JEUNES

U19

National

LENS RC termine 3^{ème}

LILLE OSC 4^{er}

VALENCIENNES FC 8^{ème}

ARRAS FA 13^{ème}

Division Honneur

Champion : BOULOGNE USCO

Promotion Honneur

Poule A : 1^{er} LOON PLAGE FC

Poule B : 1^{er} MARCQ O

Champion : MARCQ O

U17

National

LILLE OSC termine 2^{ème}

LENS RC 6^{ème}

VALENCIENNES FC 8^{ème}

BOULOGNE USCO 10^{ème}

WASQUEHAL ES 13^{ème}

AULNOYE AS 14^{ème}

Division Honneur

Champion : MARCQ O

Promotion Honneur

Poule A : 1^{er} BETHUNE STADE

Poule B : 1^{er} AVION CS

Champion : BETHUNE STADE

U16

Division Honneur

Champion : LILLE LOSC METROPOLE

Promotion Honneur

Poule A : 1^{er} LE PORTEL STADE

Poule B : 1^{er} CROIX FIC

Champion : LE PORTEL STADE

U15

Division Honneur

Champion : VALENCIENNES FC

Promotion Honneur

Poule A : 1^{er} SAINT OMER US

Poule B : 1^{er} LILLE LOSC METROPOLE

Champion : LILLE LOSC METROPOLE

U14

Poule A : 1^{er} SAINT OMER US

Poule B : 1^{er} LENS RC

Poule C : 1^{er} VALENCIENNES FC

Champion : VALENCIENNES FC

Coupes Jeunes

Coupe de la Ligue U19 Challenge Robert Da Costa

Vainqueur : MARCK AS

Finaliste : ARRAS FA 2

Coupe de la Ligue U17 Challenge Augustin Dubois

Vainqueur : MARCQ O

Finaliste : AVION CS

Coupe de la Ligue U16 Challenge Philippe Piat

Vainqueur : SAINT OMER US

Finaliste : ARRAS FA

Coupe de la Ligue U15 Challenge Marcel Leriche

Vainqueur : LILLE LOSC METROPOLE

Finaliste : VALENCIENNES FC

Coupe de la Ligue U14 Challenge Jean-Claude Devenyns

Vainqueur : BOULOGNE USCO

Finaliste : VALENCIENNES FC

Coupe du Nord U17 Challenge Jules Gosseye

Vainqueur : LA GORGUE CS

Finaliste : MALO FCD

Coupe du Nord U15 Challenge Arthur Ducher

Vainqueur : LA GORGUE CS

Finaliste : AULNOY US

FOOTBALL ENTREPRISE

Poule A : LILLE CGPAP

Poule B : VALENCIENNES HOSPITALIERS

Champion : LILLE CGPAP

Coupe du Nord

Vainqueur : LILLE CGPAP

Finaliste : VALENCIENNES HOSPITALIERS

FEMININES

Division 2

ARRAS FCF termine 2ème

LILLE LOSC METROPOLE 6ème

HENIN FCF 8ème

LILLERS FC 10ème

ROUVROY US 11ème

Division Honneur

Champion : CALAIS RUFC

Promotion Honneur

Champion : DOUAISIS Ff

U19 à 11

Champion : BULLY ES

U19 à 7

Poule A : BOULOGNE USCO

Poule B : CAMBRAI OMCA

Champion : BOULOGNE USCO

Coupe de la Ligue

Vainqueur : CALAIS RUFC

Finaliste : VILLENEUVE D'ASCQ Ff

Coupe de la Ligue U19F

Vainqueur : ARRAS FCF 2

Finaliste : LILLE LOSC METROPOLE

Coupe de la Ligue U15F

Vainqueur : LILLE LOSC METROPOLE

Finaliste : ARRAS FCF

FUTSAL

Division 1

ORCHIES DOUAI FUTSAL termine 5ème

BETHUNE FUTSAL termine 9ème

Division 2

ROUBAIX AFS termine 1^{er} et accède en D1

ROUBAIX F.A. 5ème

FACHES THUMESNIL 7ème

Division Honneur

Champion : TETEGHEM AF

Division Honneur Régionale

Champion : AVION FUTSAL

Promotion Honneur

Poule A : 1^{er} FACHES THUMESNIL AJM

Poule B : 1^{er} VILLENEUVE D'ASCQ F

Champion : VILLENEUVE D'ASCQ F

Coupe de la Ligue

Vainqueur : LILLE FFB

Finaliste : VILLENEUVE D'ASCQ F

Intervention de M. Jean Pierre Coisne Président du C.R.O.S.

Le Président du C.R.O.S. rappelle que la fusion au sein des Ligues de Football concerne tout le sport.

Les CROS fusionneront en 2018 et il souligne qu'il est important que les femmes s'investissent dans le bénévolat.

Intervention de M. Patrick Robert Président de l'Association du LOSC.

M. Patrick Robert souligne la complémentarité du football amateur avec le football professionnel.

Il précise que Mathieu Bogaert, qui l'accompagne ce matin, leur présentera ensuite les grandes lignes des opérations menées par le LOSC en direction des clubs amateurs et offre au nom du LOSC à tous les dirigeants présents des places pour le match de ce soir LOSC / MONACO au Stade Pierre Mauroy.

Le représentant du LOSC présente et informe les membres de l'Assemblée des modalités des opérations proposées aux clubs de la Région qui concernent tous les membres de ceux-ci et l'offre Famille du Foot et souhaite aux participants à l'assemblée de la Ligue une très bonne saison.

Fernand Duchaussoy procède ensuite à une remise de cadeaux à Jean Pierre Coisne, Albert Gemmrich et Pierre Alain Custody ainsi qu'au Président de Lesquin et à M. Bourabaa.

M. Bourabaa conclut l'Assemblée au nom de l'Etat et de la DRJSCS en remerciant M. Duchaussoy pour son action et son implication dans le dispositif « Tous Prêts » et en félicitant les dirigeants de la Ligue et des clubs pour les actions menées.

Le Secrétaire Général

Bernard COLMANT

Le Directeur Général Adjoint

Thierry JANAS